

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

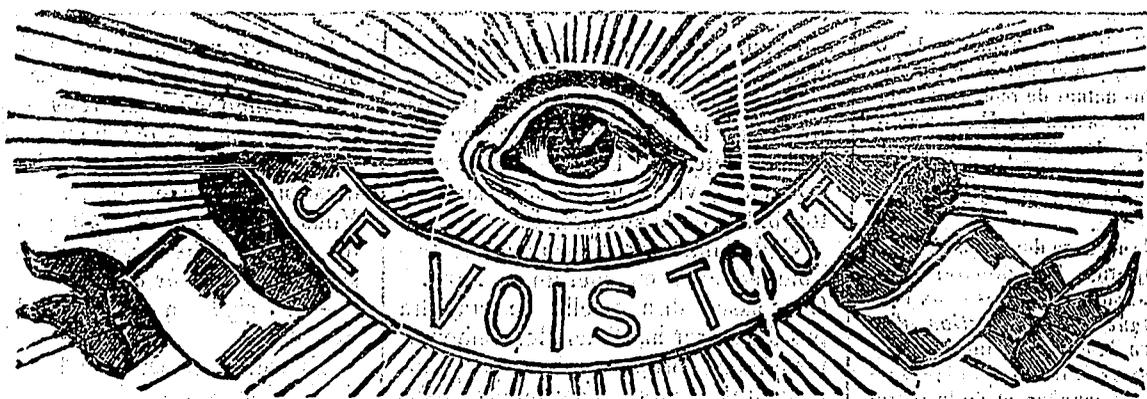
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LE CHARIVARI CANADIEN.

JOURNAL POUR RIRE.

LE CHARIVARI CANADIEN,
Paraîtra le vendredi de chaque semaine.

PRIX D'ABONNEMENT.

POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,
Un an, \$ 2.00
Six mois, 1.00
Chaque numéro, 6 sous

On ne peut s'abonner pour moins de six mois, payables invariablement d'avance.
Toutes lettres, correspondances, etc., doivent être adressées FRANCO, à

A. GUERARD, Imprimeur,
No. 19, rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

QUÉBEC.

VENDREDI, 25 SEPTEMBRE 1868.

L'œuvre desoiseaux de Bernardin Flaggiaire.

LA CONFÉDÉRATION.

Ninim no crede coloris :
Il ne faut jamais juger le bois par l'écorce.

MANIÈRE DONT ELLE NOUS A ÉTÉ IMPOSÉE.

[Suite.]

La majorité ministérielle, toujours fidèle à celui de qui elle attendait tout, votait avec M. Cartier contre cette proposition si raisonnable; si juste, si véritablement démocratique. La division fut de 79 contre 19. Le 11 août 1866, MM. Dorion et Holton revenaient encore à la charge et proposaient : " Qu'une adresse soit présen-

tée à son Excellence, la priant de vouloir bien ordonner, vu l'importance des intérêts impliqués dans les résolutions, au sujet des constitutions locales du Haut et du Bas-Canada respectivement, sous l'union fédérale des provinces de l'Amérique britannique du Nord, et vu le changement complet de la constitution de cette province, qu'un appel constitutionnel soit fait au peuple avant que ces Résolutions ne soient soumises à la Considération du parlement impérial et qu'il en soit définitivement disposé. 52 membres votaient contre cette motion, et 19 seulement votaient pour. La session tirant à la fin, beaucoup de députés étaient rendus dans leurs foyers.

Le tableau public plus tard, fera voir quels sont ceux qui ont voté pour ou contre l'appel au peuple; et quels sont par conséquent les vrais amis du peuple. On verra que ceux qui ont tout fait pour lui enlever l'occasion de se prononcer sur un changement radical de constitution, qui l'intéresse au plus haut point, sont les conservateurs; ils tenaient leurs mandats du peuple qui les avait chargés de faire fonctionner la constitution existante, et sans permission aucune, ils ont déchiré la charte, détruit la constitution abolie nos institutions politiques pour leur en substituer de leur invention; tout cela, comme si le peuple n'avait rien à y voir. Ils ont osé refuser au peuple le droit et l'occasion de dire si les bouleversements lui plaisaient ou non.

Que dirait-on d'un commis de confiance ou d'un intendant à qui son patron aurait remis les clefs de sa maison ou de son magasin; et qui s'en servirait pour le mettre à la porte? il n'y aurait pas d'indignation assez forte contre ce misérable. Or les députés qui ont changé notre constitution et refusé à leurs commettants le droit de les juger, ont fait exactement comme cet indigne-intendant; et le patron, c'est-à-dire le peuple, ne leur ferait point payer cher cette audace! Cela n'est pas possible.

Les libéraux ont demandé à coups et à cris l'appel au peuple; ce sont eux qui sont les vrais amis du peuple.

La représentation basée sur la population.

Quiconque s'est tant soit peu occupé de politique depuis 1858, sait parfaitement que le grand cheval de bataille des conservateurs, dans la presse et sur le husting, a été la prétendue concession à M. Brown, de la représentation basée sur le nombre, par M. Dorion et le parti libéral. Ils admettaient bien, à la vérité, que M. Dorion n'avait que concédé le principe sans l'appliquer, c'est-à-dire qu'il avait voulu donner au Haut-Canada plus de représentants qu'au Bas, sans cependant les lui avoir donnés de fait; mais ils le blâmaient fortement d'avoir reconnu l'équité d'un principe dont les conséquences seraient aussi funestes aux canadiens-français. M. Dorion était à cent lieues d'avoir fait même cela, comme le prouvent ces paroles de M. McGiverin: " N'avons-nous pas, depuis bien des années, essayé d'obtenir la représentation d'après le nombre?... M. Dorion, pour qui je professe le plus grand respect, et qui, je crois, est de tous les membres de cette chambre celui dont l'esprit est le plus libéral et le plus élevé, même cet honorable monsieur, lorsqu'il nous était allié, lorsque nous lui avons demandé de se joindre à nous dans l'adoption d'une politique propre à faire disparaître ces malencontreuses difficultés, s'y est toujours refusé, disant qu'il lui était impossible, ainsi qu'à ces amis, de s'accorder avec nous sur ce point?"

On aura beau dire et beau faire, au moment que les clear-grits eux-mêmes, déclarent que M. Dorion leur a toujours refusé la représentation d'après le nombre, il faut bien les en croire.

Mais si M. Dorion l'a refusée, M. Cartier, lui, l'a bel et bien accordée au Haut-Canada, en faisant la Confédération. Du moment que les bleus, les rouges et les clear-grits s'accordent à dire que la représentation parlementaire, basée sur le nombre, a été concédée, c'est qu'il n'y a pas l'ombre d'un doute là-dessus.

Eh bien, voici la preuve de cet accord:

M. Brown disait en chambre, le 8 février 1865: "Ce projet met fin à l'injustice du système actuel de représentation en parlant. Le peuple du Haut-Canada s'est plaint amèrement que la population du Bas ait autant de représentants que lui, bien qu'il compte 400,000 âmes de plus.

"Eh! bien, la mesure devant nous, met fin à cette injustice, fait disparaître la ligne de démarcation entre les deux sections...., donne la représentation, d'après le nombre, dans la chambre d'Assemblée, et pourvoit d'une manière simple et facile au remaniement de la représentation, après chaque recensement décernal.

"Nos amis du Bas-Canada ne nous ont concédé la représentation qu'à la condition expresse qu'ils auraient l'égalité dans le conseil législatif."

Le *Montréal Gazette*, le principal organe du gouvernement tory du jour, avouait ce qui suit, le 27 mars 1867: "Ils (les réformistes du Haut-Canada) combattaient pour le grand principe de la représentation basée sur la population..... Mais qu'ont ils maintenant à demander? La représentation d'après la population leur a été accordée, et la confédération qui a été adoptée a reçu l'approbation presque unanime de leurs représentants. Ils ont maintenant tout ce qu'ils ont demandé."

Il serait futile de multiplier ces aveux en citant le *Globe* du 28 juin, 1867; les discours de MM. Brown, McKenzie, McFarlane, Parker, en chambre etc., mais à quoi bon? Une fois de plus l'hypocrisie du torysme se prouve d'une manière irréfutable par des aveux volontaires, par la glorification également volontaire d'un pacte si longtemps imputé comme dangereux et lâche. Le peuple ne doit pas oublier ce fait et il devra en faire souvenir les torys en temps d'élection. Au reste, nous n'avons pas besoin de ces aveux. La 37^e clause du bill de la Confédération est fort claire: "La chambre des communes sera composée de 181 membres, dont 82 seront élus pour Ontario, 65 pour Québec, 17 pour la Nouvelle Ecosse et 15 pour le Nouveau Brunswick. En sus, le Bas-Canada n'aura toujours que 65 membres, tandis que les autres provinces pourront augmenter le nombre des leurs, à raison de l'augmentation de leur population.

Avant le 1^{er} juillet 1867, le Bas Canada avait le même nombre de représentants que le Haut-Canada: c'est à dire 65. Sur ce nombre, 16 étaient anglais; il n'en restait donc plus que 49 de notre origine, contre 81 d'origine anglaise (65 || 16 || 81) c'est à dire que l'élément français comptait dans la représentation nationale, dans une proportion de 37 pour cent.

(A continuer.)

—00000—

CA ET LA.

Le firmament du journalisme critique vient de s'enrichir d'un nouvel

astre qui répandra, paraît-il, une clarté jusqu'ici inconnue dans ses annales.

La *Lanterne canadienne*: tel est le nom de la brillante comète que M. Arthur Buies, à l'instar du comte Rochefort, vient de lancer dans le tourbillon de la circulation.

Cette lanterne a pour bougie le terrible rédacteur en chef du "Pays." C'est assez dire qu'elle ne craindra pas d'éclairer hardiment les silhouettes où elle projetera ses phosphorescentes lueurs. Tant mieux, nous aurons enfin le plaisir d'entendre appeler les choses par leur nom: un chat un *chat* et les gens du "Courrier du Canada" des cagots!

Courage, M. Buies! Approchez votre lanterne assez près des visages, pour que nous puissions voir s'il y a beaucoup de gens qui ne sont pas marqués de la petite vérole de l'intérêt matériel et du pharisaïsme.

C'est encore possible, allez!

Nous aurons bientôt l'inconcevable plaisir de voir arriver dans notre capitale le successeur de lord Monck.

Quel est cet homme?

—Nous n'en savons rien. Il a été, paraît-il, gouverneur d'une petite île, située près des côtes du continent qu'on suppose exister dans les mers antiques, et il nous arrive de là affamé, maigre comme un manche de pipe, dévorant des yeux les \$ 50,000 que l'Angleterre, notre bien-aimée belle-mère, veut bien que nous lui jetions dans les poches.

Est-il beau, est-il laid, est-il *cosssu* comme on dit à Paris, est-il gâche? etc, etc.

—Mystère! C'est la première fois que nous en entendons parler. Comment voulez-vous qu'il en soit autrement? Un homme qui régnait paisiblement sur les baleines, les cachalots, et les monstres de toutes sortes des mers du sud; un homme dont les seuls soucis diplomatiques étaient le partage, avec une cinquantaine de ses compatriotes et une centaine d'indigènes, des produits de la pêche et de la chasse; un homme qui vivait aussi ignoré, aussi *patriarcalement* que notre nouveau gouverneur, pouvait-il faire parler de lui?.....

Tout ce que nous savons, c'est que Sir John Young est affreusement maigre et que les médecins d'Angleterre lui ont conseillé le bon air du Canada. On lui a dit que là, le ciel était pur, les vents bienfaisants, les habitants de bons enfants et l'atmosphère chargée de mille piastres.

"Partez, mon ami, lui a dit notre belle-mère; partez. Là, vous trouverez des médecins qui vous guériront radicalement. Ils ont nom: Cartier, McDonald, Langevin, etc. Leur médication est douce, lente, mais sûre. Vous prendrez par an 50 pilules, dites de mille piastres, et dans cinq ou six ans *you will be cured!*"

—*All right!*, a répondu le noble Sir.

Et voilà comment il se fait que Sir John Young remplace lord Monck, un *engraissé* celui-là.

Ah! les Canadiens sont les meilleurs enfants du monde entier.

De vrais moutons, quoi!

TOMAHAWK.

La semaine dernière, nous avions promis à nos lecteurs de leur donner un compte-rendu de la dernière assemblée qu'ont tenue les Pointeurs.

Phosphore Moustique, qui a repris ses fonctions de secrétaire, le fera la semaine prochaine.

Préparez-vous à danser, Messieurs les Pointeurs.

Nous nous proposons de publier, la semaine prochaine, le nom des sept ou huit bonnes payes du *Charivari*. Nous ferons une mention spéciale de ceux qui font faire jusqu'à dix voyages à nos collecteurs, leur promettant toujours de les payer et ne le faisant jamais.

Correspondance.

A Monsieur Jean Charivari,

St. Roch de Québec,

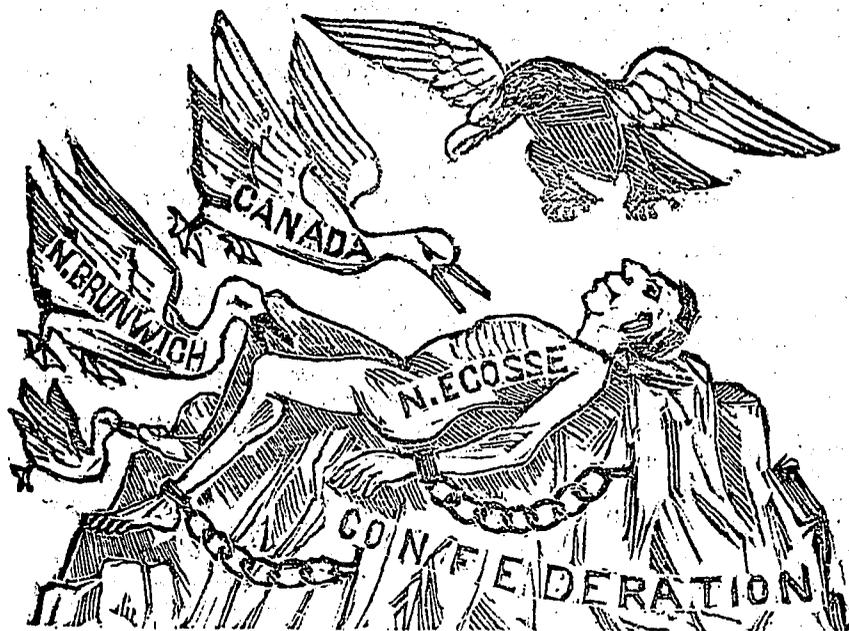
Mon cher Charivari,

Permettez-moi de l'exprimer publiquement tout l'amour dont je suis embrasé pour toi, amour que ma reconnaissance seule, veut égaler. Depuis longtemps, te servant de l'influence dont tu jouis, tu mets tout en œuvre pour ridiculiser et abattre l'infâme société des Pointeurs, ces tyrans éhontés du pauvre sexe féminin.

Les foudres que tu as en réserve frappent sans miséricorde cette audacieuse société qui s'agrandit de jour en jour, et comptera bientôt dans ses rangs autant de membres qu'il y a d'hommes dans notre ville.

Tu sais mieux que personne que je n'exagère rien en parlant ainsi, car voilà maintenant que tout s'en mêle.

Des jeunes gens, que l'on croyait vertueux, sont aujourd'hui les membres les plus zélés de l'abominable association, qui s'enorgueillit de les compter dans ses rangs. Je jure qu'il me suffira de prouva-



LE PROMETHEE D'AMERIQUE
ET MONTE SUR LE FAITE, IL ASPIRE A DESCENDRE.

cer le nom de Noé pour qu'on ne m'accuse pas d'exagération et de mensonge.

Mieux que personne, je pourrais te dire tout ce qu'a à souffrir la malheureuse créature sur laquelle leur fougnon se braque, car, moi qui te parle, je suis une de leurs nombreuses victimes; et com bien j'ai été persécutée, grand Dieu!

Oh! oui, je te suis bien reconnaissante va, cher Charivari, car je te dois la paix et la tranquillité, paix que j'aurais payée, de la dernière goutte de mon sang.

Grâce à tes dénonciations, je suis maintenant libre, libre comme l'air que je respire; et, voilà pourquoi je t'aime et te bénis.

Continue ta noble mission, et compte sur l'amour du beau sexe comme sur la reconnaissance de

Ta servante,

MABELOCHE.

Vengeance et Orthographe d'un Candidat malheureux.

Les lecteurs du *Charivari*, surtout ceux du faubourg St. Jean, liront avec intérêt la lettre suivante d'un candidat battu à une élection municipale, malgré le gouvernement, les influences de toutes espèces, même l'influence de la prostitution.

En voyant tant de savoir et une si basse vengeance contre des électeurs honnêtes et indépendants, ils ne devront pas regretter d'avoir repoussé un candidat qui se venge si bien.

Nous copions textuellement, laissant toutes les fautes de l'original.

Québec 10 septembre 1868.

Monsieur

Je te mande le paiement émiatement du compte que tu me dois de £ 11, 6, 3 de puis longtemps si ce compte n'est pas réglé dans 15 jours de cette date je le donne à mon procureur avec ordre de poursuivre tout d'autre avancement.

Un spectacle en pleine rue.

Mardi, comme nous descendions la côte du Palais, nous rencontrâmes le nègre du *Montreal Telegraph* criant d'une voix si forte, si sonore et si retentissante, qu'elle en écorchât même nos oreilles, habituées à un bureau de *Charivari*.

Qu'avait donc l'enfant d'Afrique?

Pourquoi criait-il trois fois et même quatre fois plus fort qu'il n'a l'habitude de le faire? Était-ce son journal qu'il offrait au passants? Non, et malgré la distance où nous nous trouvions, il, nous était facile de voir que tel n'était pas le cas. Ce qui nous confirmait dans cette opinion, c'est que plus loin, nous apercevions un groupe considérable, entourant un individu qui s'exprimait comme de plus belle et faisait trépigner de plaisir les personnes qui l'environnaient.

Tout d'abord, nous crâmes que c'était ce français que l'on voit souvent sur les places publiques, faisant danser une chienne qu'il nomme *Charlotte*, et au chien qui porte le nom élégant de *Parisien*; mais, au même instant, un son doux et harmonieux qui partait du groupe et parvenait jusqu'à nos oreilles, nous apprit que nous nous trompions grandement. Nous ne fûmes pas longtemps à attendre la clef de l'énigme, car le nègre n'était plus qu'à quelques pas de nous et, de cette belle voix que nous lui connaissons, il nous annonçait rien autre chose que la célèbre représentation promise par M. Agésilas Vener. Voici ce que Sambo criait: *Here is M. Agésilas Vener with his monkey!* (Voici M. Agésilas Vener avec son singe?) Tiens, nous-limes nous, voilà bien Agésilas? Vite, ne perdons pas le spectacle. Et en moins de temps que nous ne mettons à l'écrire, nous étions rendu au groupe, au milieu duquel nous nous faufilaimes avec l'adresse et l'agilité d'un reptile.

En effet, c'était bien Agésilas, Agésilas monté sur une caisse, ayant pendu au cou un orgue de barbarie, dont il toumait la manivelle, et qui rendait des accords vraiment mélodieux. Le singe, trouvé parmi les chapeaux de M. Caliberti et principal amusement du groupe, se tenait près de lui. Il était mis en scène de la *Garde Impériale* et tenait dans sa

main, fine et gantée, une escarcelle de peau de chat, dans laquelle il pleuvait une grêle de gros sous. Quel magnifique singe se disait les gens!—Voyez donc comme il saute! disait un personnage.—Et comme il danse! ajoutait un second.—Oh! cette grimace!—Et ce salut!

Il se faisait ainsi un feu roulant de remarques très-flatteuses pour le singe et bien agréables au maître, qui saluait avec des sourires que les beautés de notre ville eussent trouvées irréprochables.

Le spectacle étant fini, Agésilas fit saluer son singe et, précédé du nègre qui criait toujours, il prit la rue St. Jean, suivi d'une foule de gamins qui l'accablèrent avec des hurrahs enthousiastes.

TRIC-TRAC.

On nous apprend que Malborough Panet, commandant du 91^{ème} Bataillon V. C., a fait des exploits dignes de son homonyme, l'illustre général anglais, lorsqu'il était au camp de la Rivière Ouelle.

Il paraît qu'au cri de *Vite, Heuric!*, il a remporté d'assaut la cantine du camp.

C'est bien du sang de Panet, allez qui coule dans les veines de ce grand gaillard là.

M. Clairmont, tabacotiste de la Basse-Ville, a l'honneur de posséder un commis qui empêche singulièrement sur ses droits. De plus, cet individu dont la première lettre du nom commence par Fortier, est un mesquin et un laidre de la pire espèce. La semaine prochaine nous aurons plusieurs autres choses à dire sur son compte.

REVUE DE LA QUINZAINE.

L'automne est arrivé avec son cortège de pluies, de vents et de rhumatismes. Les feuilles commencent à jaunir quelques individus aussi tels que: M. Messieurs.

Fall Roué, Dion le Marsouin, Drolet, Campeau les cheminées Petit de l'affaire Tais-Tu, Myrand, l'héodule Blé et Pichet.

Le grand événement du jour est l'apparition de la *Lanterne* du Diogène Canadien. Cette lanterne nous arrive fort à propos, car déjà tout est en sombre, on commence à avoir de la difficulté à nous reconnaître dans l'obscurité, dans les brouillards de ces jours d'automne. Le Rochefort de Montréal, pour son coup d'essai dans ce genre difficile a remporté un succès éclatant. La *Lanterne* est une véritable Némésis.

Elle fait siffler en dessus des têtes ministérielles, les verges de la satire. Les Cartier, les Daoust, et les autres conservateurs de la même farine, reçoivent les étréines et saignent sous les coups que lui donne le bourreau du ministérialisme. L'auctôt n'est pas ménagé.

Le petit Paul Denis, le juge B... sont traînés aux gémonies. Assez parler de la Lanterne pour aujourd'hui, nous y reviendrons la semaine prochaine.

Le casque de M. Langevin vient d'être retiré de ses quartiers d'été. Grâce au séjour qu'il a fait dans la ville Eternelle, ce vénérable couvre-chef a été préservé des atteintes des mites et des autres insectes destructeurs.

En parlant de Langevin il faut nécessairement dire un mot de Noé.

Noé a mué.

Noé a vendu son arche et avec le produit de la vente il s'est acheté un suit flambant neuf.

Tout de noir habillé ayant changé de peau, Noé est devenu un homme très comme il faut.

Il est de plus devenu un homme très-fashionable. Il paie la traite chez M. Mills. Les largesses de ce grand sire ont été distribuées parmi les matelots de la D'Estrées.

Nouvelle abracadabrante, Noé se marie.

Ayant demandé la main de Mlle G..., il fut refusé. Le père de la jeune fille en question, pense que ce monsieur n'a rien devant lui.

On le marie maintenant à Babillarda Bernier. Les noces promettent d'être grandioses.

Plusieurs rumeurs plus ou moins apocryphes sont mises en circulation. On dit par exemple que M. McGreevy demande le divorce. Il veut se prévaloir des avantages que donne la confédération.

On dit que M. Brassard trouve les pommes très-mûres; (encore une conséquence de l'automne) naturellement il secouera son pommier. Une vignette au prochain numéro pour justifier la chose.

MM: Cartier, McDougall et Campbell vont repartir pour la mère-patrie. Ils vont expliquer devant le Bureau Colonial l'attitude des Néo-Ecossais. Le problème à résoudre est celui-ci: La Nouvelle-Ecosse s'affiliera-t-elle

à la république voisine. Emploiera-t-elle les grands moyens pour les ramener à la raison.

Bon voyage, messieurs les ministres.

PRUQUE-DUR.

Retrouve.

On vient d'apprendre que la cervelle et le cœur perdus ces jours derniers, par J. B. Côté, lui ont été rendus par M. Colas Lemage, président de la compagnie des commerçants de Guénilles. M. Lemage, pour l'intérêt et l'honneur de la compagnie, a gardé pour lui le lingot qui servait d'enveloppe à ces deux objets; aussi, M. Côté, justement blessé de cette demi-probité, n'a donné à M. le Président Lemage que la moitié de la récompense promise; c'est-à-dire quinze sous.

M. Côté prévient les médecins et charlatans que maintenant qu'il a eu le bonheur de retrouver les précieux morceaux perdus par lui, il est prêt à endurer n'importe quelle souffrance pour qu'on les lui remette à leur place respective.

Ceux qui voudront entreprendre cette délicate besogne pourront filer leur application immédiatement à son bureau, qui se tient sur le marché Champlain. M. Côté prévient de plus MM. les médecins, qu'ils aient à se presser car il veut être guéri pour le deux octobre prochain, afin d'assister à la séance du conseil de St. Sauveur, qui doit avoir lieu ce jour là. Espérez toujours M. Côté.

On nous apprend que M. Eug. Larue, dit la Sauterelle, a bondi de rage et d'indignation au moment où nous avons essayé, bien poliment pourtant, de lever un petit coin du rideau qui recouvre sa pédante petite personne. Quoi! oser s'attaquer à un personnage qui par fanfaronnade dédaigne de porter l'uniforme militaire et qui cependant est content des vêtements que lui procure une place qui lui a donné, au moins 4 piastre dans le courant de l'été! A un homme, ou plutôt à un esprit, qui s'est ennivré pendant de longues années de l'harmonie s'échappant du clavier d'un piano! pesant, étudiant, comparant, touchant, jouant games sur games, morceaux sur morceaux, sans pouvoir jamais avancer ni reculer en cet amusement si artistique. Aussi fallait-il le voir trépigner, frapper son petit corps de ses membres fins et grêles! Fallait-il l'entendre vociférer, menacer, envoyer des cartels (de loin bien entendu) à ses agresseurs!

Hélas, pauvre M. Larue, croyez-m'en laissez, pour quelques semaines, votre bureau à l'office des culers et endossez la capote d'élève de l'Ecole Militaire. Si ce palotot ne cache pas les défauts de votre intelligence, il parviendra du moins à dissimuler un peu ceux de votre physique infime.

Adieu, ou peut-être au revoir, M. l'Insecte Larue dit la Sauterelle, musicien.

DEVRONT PARAITRE BIENTOT.

L'art d'empêser les chemises, par M. Brassard, du Département des Strapés de la Couronne.

Mon gouvernement est innocent comme l'enfant qui vient de naître, par l'Hon. P. J. O. Chauveau.

Les amours de Marichette remis en roman, par le même.

Oh! mon beau carrosse, par l'Hon. Jos. Cauchon.

Je n'aime pas les officiers anglais, par l'Hon. T. McGreevy.

Le melon, premier épisode de la vie de mon illustre ancêtre Stephen Burroughs, par J. Burroughs.

On a oublié de me mettre dans les Jaunes, par Gregory.

Je ne puis aller voir les demoiselles sans mon habit de velours, par E. Giguère, commis chez Simons et Foulds.

Résultat d'un voyage à la campagne à la poursuite de ma Dulcinée, par M. Fontaine marchand, rue St. Joseph St. Roch.



PROVINCE DE QUEBEC.
CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVES.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette du Canada"), elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette du Canada," en anglais et en français, et aussi dans un journal français publié dans le district concerné. Le premier et le dernier de tels avis doivent être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE.

Greffier du Cons. Lég.

G. M. Muir,

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 15 juin 1868.

LE CHARIVARI CANADIEN

X. Pepin, Propriétaire.

A. Guérard, Imprimeur.

Se vend à Québec, chez

Mr. Laforce, Maison des Bains, côté du Palais, Haute-Ville; chez Mr. N. Dubois, tabacoiniste, rue et faubourg St. Jean; chez Mr. R. Lyonnais, luthier, rue St. Joseph, St. Roch; à l'hôtel Blanchard; chez M. Hollivel, vis-à-vis la Bureau de Poste; aussi à notre bureau, No. 19, rue St. Joseph.

A Montréal, chez Mr. Perry, No. 1, coin de la grande rue du faubourg St. Laurent et de la rue Craig.

A Ottawa au News Depot de Messrs. Fillion, rue Rideau.